



CONGO-VATICAN-ITALIE

Echanges fructueux entre Denis Sassou N'Guesso, le pape François et Giorgia Meloni

En séjour officiel en Italie, le président Denis Sassou N'Guesso a été reçu tour à tour, lundi 25 novembre, par le pape François à la Cité du Vatican et par la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni. Le chef de l'Etat congolais a échangé avec ses hôtes de marque autour des questions touchant, d'une part, à la coopération entre Brazzaville, le Saint-Siège et Rome et, d'autre part, aux défis de l'environnement, à la crise libyenne et au conflit en Ukraine. Sur tous les sujets abordés, parmi lesquels la béatification du cardinal Emile Biayenda ou encore la mise en œuvre du plan Mattei pour l'Afrique, Denis Sassou N'Guesso, le pape François et Giorgia Meloni ont exprimé une convergence de vues qui témoigne de la confiance réciproque entre les parties. [Page 16](#)



Le président Denis Sassou N'Guesso en tête-à-tête avec le Pape François

CONGO-ETATS-UNIS-D'AMÉRIQUE

Les Congolais invités à explorer le marché américain

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo, Eugene Young, a invité hier à Brazzaville les hommes d'affaires congolais à développer

leurs activités économiques dans son pays. « Le marché le plus grand et le plus dynamique du monde, celui des Etats-Unis, attend vos produits. Les Améri-

cains vivant au Congo aiment vos produits. Je suis sûr que ceux basés aux États-Unis aimeront aussi », a-t-il déclaré. [Page 5](#)

INDUSTRIE

Assurer la maintenance régulière des équipements



Les participants au séminaire sur la maintenance/Adiac

L'Agence congolaise de normalité et de qualité organise, du 25 au 26 novembre, dans la capitale congolaise un atelier au profit des responsables chargés de la maintenance du secteur industriel et

tertiaire. Le but étant de montrer l'importance stratégique de la maintenance des équipements dans le processus de production. [Page 5](#)



Alberto Kem's Bokandji

JUDO

Les Diabes rouges font sensation à Dakar

Les Congolais se sont bien comportés à l'Open international de judo de Dakar au Sénégal disputé du 21 au 24 novembre. Ils ont terminé à la 4e place de la compétition avec deux médailles d'or dont l'une chez les seniors et l'autre au niveau des moins de 66 kg, trois de bronze sans compter des médailles glanées dans les catégories inférieures. [Page 14](#)

Éditorial

Surcharge !

ÉDITORIAL

Surcharge !

Un phénomène ahurissant prend corps sur la voie publique à Brazzaville avec son lot de conséquences funestes. Trois ou quatre personnes embarquées sur une moto, sans casque de sécurité, des jeunes gens sillonnent les artères de la capitale en toute insouciance et illégalité.

Il ne s'agit pas d'un procès visant les taxis-motos mais d'attirer l'attention sur une dérive sociale pernicieuse à l'origine de nombreux accidents de circulation.

L'infraction de surcharge à l'essieu ne concerne pas que les automobilistes. On observe qu'en plus du nombre exagéré de personnes embarquées, les taxis-motos roulent pour la plupart à vive allure au péril de leur vie et de celle de leurs clients. Plus grave, ils ne sont pas assurés et ne sont guère formés.

Il est temps que des mesures vigoureuses soient prises pour endiguer ce phénomène et que les conducteurs de ces engins soient aussi astreints au respect du code de la route.

On s'accorde à reconnaître l'importance de cette activité qui contribue à résorber tant soit peu le chômage et les problèmes de transport en commun. Il est utile qu'elle soit encadrée pour que les auteurs d'actes inciviques soient identifiés grâce aux plaques numérotées et punis conformément à la loi. Il y va de la sécurité de la population.

Les Dépêches de Brazzaville

MARCHÉ FINANCIER

La finance digitale en promotion à Brazzaville

L'entrée de la finance digitale sur le marché financier de l'Afrique centrale avec ses nombreuses opportunités a été au centre d'une conférence-débat organisée dans le cadre de l'édition 2024 de la Semaine de l'investisseur Cemac. La rencontre, qui s'est déroulée les 19 et 20 novembre dans la capitale congolaise, a surtout mobilisé des jeunes étudiants des écoles de gestion et de finance, ainsi que les principaux acteurs du secteur.

«La technologie et la finance digitale, les cryptos actifs et la finance durable», c'est le thème central de la Semaine internationale de l'investisseur de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). L'événement animé par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), en collaboration avec la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), constitue une déclinaison régionale de la Semaine internationale de l'investisseur (World Investor Week) organisée dans l'ensemble des juridictions participantes de l'Organisation internationale des commissions de valeur.

Le digital a transformé considérablement le visage du marché financier depuis 2020 en raison des restrictions liées à la crise sanitaire ayant réduit la mobilité des personnes, le territoire de l'investissement sur des titres financiers. Cette transformation s'est traduite par la création des plateformes de transactions, de l'essor de nouveaux instruments financiers spéculatifs adossés sur des crypto-actifs, des phénomènes de copy trading et de ramification qui tendent à rendre l'investisseur moins exigeant et rationnel, de l'appel à des « néobrokers » en ligne en lieu et place de l'intermédiation classique.

Les échanges interactifs ont permis aux participants de poser des



Les panelistes de la semaineAdiac

questions aux spécialistes ainsi que de découvrir les dernières tendances en matière de technologie financière, de finance numérique et de finance durable. L'éducation de l'investisseur est devenue un enjeu crucial, a estimé Salvador Mangué Ayingono, le secrétaire général de la Cosumaf, au même titre que la mise en œuvre de dispositifs réglementaires spécifiques liés à la digitalisation des offres et au parcours client de nouveaux ou primo-investisseurs sur le marché des capitaux.

La finance digitale se présente, poursuit l'intervenant, comme une large gamme de produits et services financiers dont l'accès est numérique. Il s'agit des paiements, des crédits, des épargnes, des transferts d'argent et assurance. La finance durable, quant à elle, est l'ensemble des activités, comportements et réglementations financières poursuivant un objec-

tif environnemental. «L'entrée en scène de la digitalisation dans la collecte de l'épargne publique, conjoncturelle pendant la crise sanitaire, est devenue structurelle pour s'installer durablement», a-t-il indiqué.

Il faut aussi souligner que le nombre d'alertes du régulateur Cosumaf, consécutives à des fraudes et escroqueries en ligne en Afrique centrale, a sensiblement augmenté ces années. La montée de ces actes frauduleux est due notamment de la démocratisation de l'argent mobile qui s'impose comme une alternative au faible taux de bancarisation réel en zone Cémac. Outre le thème central, les participants ont évoqué d'autres problématiques telles que «La prévention des fraudes des escroqueries»; «La résilience de l'investisseur»; «Les fondamentaux pour investir».

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DESSERT EN EAU POTABLE

Le premier forage industriel a eu des essais concluants

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, qui a visité le 22 novembre le forage industriel construit au niveau du site de la patte d'oie de La congolaise des eaux (LCDE), à Brazzaville, s'est dit satisfait de l'ouvrage qui n'attend plus que son inauguration.

Le premier forage industriel de Brazzaville est composé de deux puits de 20 m³ chacun qui ont des débits avec des pompes de pressurisation réseau de 20 m³. « Ces débits alimentent une zone sectorisée du Plateau des 15 ans, donc un bloc bien précis. À travers ce bloc qui va être alimenté, il y aura un impact indu sur d'autres blocs du Plateau des 15 ans. Le forage est opérationnel, en ce moment nous sommes en phase d'essai », a expliqué le directeur départemental de l'exploitation de LCDE Brazzaville-Pool, Sidnet Dilou Vouka.

Justifiant sa descente, le ministre Emile Ouosso a indiqué qu'il est venu s'assurer de la fin des travaux et du fonctionnement de ce forage qui a été décidé par le président de la République. Le but étant d'appuyer l'alimentation en eau

dans les meilleurs délais dans la ville de Brazzaville. « Nous avons vérifié dans les quartiers concernés que l'eau coule maintenant. Nous pouvons demander au Premier ministre de venir inaugurer cet ouvrage et mettre à la disposition de LCDE cet outil qui a été décidé par les plus hautes autorités de l'Etat, notamment le président de la République lui-même », a expliqué le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

Selon lui, après le site de la patte d'oie, le projet va se poursuivre avec l'érection d'un autre forage à Nkombo, dans le 9^e arrondis-



sement de Brazzaville, Djiri. « Nous avons 40m³ d'eau qui alimentent en ce moment les quartiers Batignolles, Plateau

des 15 ans jusqu'au quartier Dix maisons vers la mairie de Moungali. C'est déjà un progrès, mais il faut noter

Le premier forage industriel de Brazzaville Adiac qu'il y a des tuyaux qui sont vétustes dans les quartiers, les fuites d'eau, tout cela, LCDE va se mettre à les réparer pour que l'eau produite soit effectivement livrée à la population et qu'on réduise les pertes en réseau », a expliqué Emile Ouosso, en présence du directeur général de LCDE, Parfait Chrysostome Makita.

Parfait Wilfried Douniama

« Nous avons 40m³ d'eau qui alimentent en ce moment les quartiers Batignolles, Plateau des 15 ans jusqu'au quartier Dix maisons vers la mairie de Moungali. C'est déjà un progrès, mais il faut noter qu'il y a des tuyaux qui sont vétustes dans les quartiers, les fuites d'eau, tout cela, LCDE va se mettre à les réparer pour que l'eau produite soit effectivement livrée à la population et qu'on réduise les pertes en réseau »

DIGITALISATION

La société «Twenti12 Group» va aider le Congo à relever le défi

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a conclu le 20 novembre à Brazzaville un protocole d'accord avec le président directeur général de la société Twenti12-Group, Alex Traboulsi, qui va investir au Congo afin de renforcer la transition numérique.

Le protocole d'accord signé vise à booster la transition numérique au Congo, un domaine stratégique inscrit comme cinquième pilier dans le Plan national de développement 2022-2026. Il s'articule autour de quatre principaux domaines, a précisé le ministre Léon Juste Ibombo. Il s'agit de la numérisation des services administratifs; de l'autonomisation et l'optimisation des processus administratifs pour une meilleure efficacité et transparence; de la sécurisation des données numériques par la mise en place d'un dispositif spécial sur la cybersécurité en vue de protéger les informations sensibles; de booster l'inclusion numérique pour faciliter l'accès aux technologies numériques à tous les citoyens, notamment dans les zones rurales.

Dans ce protocole d'accord, il est prévu également la formation et le développement des compétences dans l'administration publique,

à travers la mise en place des modules spécifiques au profit des fonctionnaires et du personnel administratif sur l'utilisation technologies nouvelles.

« Nous avons reçu du chef de l'Etat la mission de digitaliser notre administration et d'offrir aux citoyens des services numériques en ligne. Pour remplir cette mission, nous devons avoir des partenaires doués comme la société Twenti12 Group qui dispose d'une riche expertise afin de nous accompagner à bien relever le défi. Ce qui est plus important pour nous en ce moment, c'est de nous doter de la compétence en la matière, parce qu'on peut avoir des infrastructures mais si nous



Les deux personnalités échangeant les parapheurs Adiac

ne disposons pas du personnel qualifié, ce sera un effort vain », a souligné le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique.

Pour sa part, le président directeur général de Twenti12-Group, Alex Traboulsi, s'est réjoui de cette collaboration avec le Congo et a promis de tout mettre en œuvre pour la rendre bénéfique. La société Twenti12 Group est une entreprise basée à Dubaï, au Moyen-Orient, et installée actuellement au Congo. Elle est spécialisée dans le domaine des technologies de l'information, des systèmes de localisation GPS, dans le développement de logiciels, l'intelligence artificielle et la numérisation gouvernementale.

Firmin Oyé



Financement BIRD - Prêt n°9398-CG AMI N°27/MPTEN/PATN-UCP/CI/2024 Appel à Manifestation d'Intérêts

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « recrutement d'un(e) comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

II-Mandat général

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, et sous la supervision et le contrôle direct du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) à qui il rend compte de ses activités, le Comptable du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) est responsable de l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités relatives à la comptabilité du projet. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

III. Profil du candidat

Le comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins BAC + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
- Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente (deux ans) en gestion administrative et financière

- dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de comptabilité (type TOM2PRO, Sage compta ou autre) ;
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première

- année du contrat ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
- les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

N.B : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

IV. Durée et lieu de la mission

Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, au cours de laquelle le candidat devra produire la comptabilité du projet et les états financiers révisés, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet depuis le démarrage. L'évaluation de ses performances

au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque. La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le Comptable résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les dossiers de candidature devront comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Les références des anciens employeurs.

VI. Méthode de sélection

Le candidat sera sélectionné par appel à candidature, en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Pro-

jets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.

VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales). Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en Français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 02 décembre 2024 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un(e) comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence

ci-dessus est :
A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR PAR INTERIM DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespasn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024
Le Coordonnateur p.i
Patrick Valery ALAKOUA

POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « recrutement d'un Responsable Administratif, Financier et Comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

II-Mandat général

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, le responsable en Gestion Administrative, Financière et Comptable du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) est responsable de toutes les activités relatives aux finances, à la comptabilité et à l'administration dans le cadre de l'exécution du projet. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

III. Profil du candidat

Le RAFC devra présenter le profil suivant :

- être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master 2 (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, sciences économiques et financières, contrôle de gestion ou toute autre discipline équivalente d'une université reconnue ;
- avoir acquis au cours des cinq dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement : 3 ans comme RAFC ou poste équivalent, ou 5 ans comme comptable ;
- cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout consi-

- dérable ;
- avoir une maîtrise complète des outils informatiques de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO) est un atout ;
- Être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement ;
- avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;
- présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et travail sous pression ;
- avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
- les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

N.B : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

IV. Durée et lieu de la mission

Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, au cours de laquelle le candidat devra produire la comptabilité du projet et les états financiers révisés, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet depuis le démarrage. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque. La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le RAFC résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les dossiers de candidature devront comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Les références des anciens employeurs.

VI. Méthode de sélection

Le candidat sera sélectionné par appel à candidature, en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023. VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales). Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en Français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 02 décembre 2024 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un(e) responsable administratif, financier et comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence

ci-dessus est :
A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR PAR INTERIM DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespasn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024
Le Coordonnateur p.i
Patrick Valery ALAKOUA

INSTALLATION INDUSTRIELLE

La maintenance des équipements essentielle pour la bonne production

L'Agence congolaise de normalisation et de qualité (Aconog) organise, les 25 et 26 novembre, à Brazzaville un séminaire axé sur « la maintenance » dédié aux responsables maintenance du secteur industriel et tertiaire.

Placé sur le thème « La maintenance : levier incontournable pour une production de qualité », ce séminaire initié en collaboration avec la société MCV Services a pour but de mettre en lumière l'importance stratégique de la maintenance, notamment dans l'optimisation des processus de production. Lors de cette séance de formation, il s'agira également de promouvoir les métiers de la maintenance; promouvoir la maintenance comme processus dans l'industrie et le tertiaire; renforcer les compétences des responsables de maintenance ainsi que la position et la posture des responsables de maintenance au sein des organisations.

Aussi cette rencontre permettra-t-elle de susciter l'idée d'un réseau des mainteneurs congolais mais aussi celle de l'adhésion à la formation certifiante Responsables de la maintenance.

Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et la

Promotion du secteur privé, Émile Pascal Blaise Opangault, a souligné que ce séminaire vient à point nommé car il revêt un caractère crucial pour la compétitivité des entreprises congolaises. En effet, la maintenance permet non seulement de prévenir les pannes mais aussi optimiser les performances des équipements ainsi que de garantir la continuité de la production et assurer la sécurité des travailleurs, a-t-il dit. « *La maintenance de nos équipements ne doit plus être considérée comme un élément accessoire de notre politique dans ce domaine. Elle en constitue un des socles fondamentaux car elle permet le bon fonctionnement des machines et leur amortissement dans des délais requis évitant ainsi des surinvestissements* », a déclaré Émile Pascal Blaise Opangault. « *En réunissant les experts et praticiens pour cette occasion, nous avons l'opportunité d'échanger sur des idées novatrices et de partager les*



Les participants au séminaire sur la maintenance/Adiac

bonnes pratiques qui permettront d'optimiser nos processus de maintenance », a-t-il ajouté.

Pour sa part, Jean Jacques Ngoko Mouyabi, directeur général de l'Aconog, a déclaré : « *Ce séminaire a pour but de pousser les entreprises à intégrer dorénavant dans leur*

stratégie de développement la maintenance. En perspective, nous envisageons d'accompagner et d'assister ces responsables dans la mise en place des stratégies nécessaires pour réaliser une maintenance contextualisée ». Créée en 2015, l'Aconog est un établissement public à caractère admi-

nistratif et technique doté de personnalité morale et d'autonomie financière. Il a pour mission d'assurer les activités de normalisation, de métrologie, de certification et de promotion de la qualité dans tous les secteurs socio-économiques.

Gloria Imelda Lossele et Aubie Gélie Ebata (stagiaire)

MARCHÉ DE NOËL

Les entrepreneures congolaises invitées à conquérir le marché américain

A l'occasion du lancement de la 4e édition du marché de Noël le 25 novembre à Brazzaville, les exposantes ont été appelées à viser le marché américain pour faire connaître le made in Congo.

« *Le marché le plus grand et le plus dynamique du monde, celui des Etats-Unis, attend vos produits. Les Américains vivant Congo aiment vos produits, et je suis sûr que ceux basés aux Etats-Unis les aimeront aussi* », a estimé l'ambassadeur des USA au Congo, Eugene Young. De même, « *les communautés congolaises et africaines ne cessent de croître aux Etats-Unis et elles constituent votre niche commerciale naturelle. Pendant que vous travaillez dur pour accroître votre empreinte au Congo et en Afrique,*

n'oubliez pas que l'Agoa vous donne la possibilité de viser plus haut », a-t-il fait savoir.

Pendant dix jours, dans l'annexe de l'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville, les entrepreneures congolaises invitées à cette 4e édition promeuvent des produits tels que : des bijoux et sacs faits à base des perles et du raphia, des tenues confectionnées avec du pagne africain ainsi que des jus de fruits fabriqués avec des fruits naturels locaux. On y trouve aussi des produits cosmétiques, thérapeutiques, etc. « *Ce marché, qui a inspiré d'autres*

initiatives similaires, est une expression concrète de notre partenariat pour faire avancer la prospérité partagée et promouvoir la diversification de l'économie congolaise ; un objectif majeur de la mission américaine en République du Congo », a déclaré le diplomate américain. Et de poursuivre : « *Aujourd'hui, nous sommes ici pour reconnaître et célébrer votre créativité ainsi que les nombreuses contributions que vous apportez à l'économie locale. Votre travail de transformation innovante des produits locaux*

s'inscrit dans notre objectif commun de maintenir la tendance positive actuelle des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le Congo, tout en stimulant l'économie congolaise ».

Les exportations du Congo vers les Etats-Unis ont totalisé 144 millions de dollars en 2022, soit une augmentation de 176 % par rapport à l'année précédente. De même, les exportations américaines vers le Congo ont augmenté de 58 % la même année. Notons que le partenariat commercial avec les USA est soutenu par la loi sur la croissance

et les opportunités économiques en Afrique (AGOA - African Growth Opportunity Act), une disposition légale américaine qui donne aux pays africains éligibles comme le Congo un accès en franchise de droits de douanes au marché américain.

Organisé par l'ambassade des USA en partenariat avec le ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, la 4e édition du marché de Noël porte sur le thème « *Le Made-in-Congo au cœur de Noël et à la conquête du marché américain.* »

Lopelle Mboussa Gassia

CONGO-PNUD

Des progrès dans la lutte contre le sida et la tuberculose

Les appuis que le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a apportés au gouvernement congolais, dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le renforcement du secteur de la santé au titre de l'exercice 2024 sont jugés satisfaisants.

Le ministre de la Santé et de la Population et une délégation du Pnud, conduite par sa représentante résidente, Adama Dian Barry, ont fait le 21 novembre à Brazzaville le bilan de l'exercice annuel 2024 des projets communs. « Nous avons évoqué, avec monsieur le ministre, le bilan de ces résultats. Nous avons notamment pu partager avec lui le fait que nous avons touché cette année environ 200 000 personnes dans la prévention, dans le traitement de ces maladies précitées. Nous avons également pu former du personnel sanitaire à travers l'ensemble du pays, et installer un nombre important d'infrastructures sanitaires, précisément une dizaine d'entrepôts des médicaments à travers le pays », a expliqué Adama Dian Barry à l'issue de la séance de travail. Selon elle, après avoir contribué à l'élargissement de la Centrale d'achat des médica-



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

ments essentiels et produits de santé en début d'année, le Pnud a continué à desservir différents districts sanitaires en entrepôts pharmaceutiques, en incinérateurs pour le traitement des déchets biomédicaux mais également en laboratoires ultramodernes. « Nous venons de mettre à leur disposition des laboratoires P3 avec l'appui de nos partenaires pour pouvoir permettre au Congo de tester, de dépister les maladies particulières sans pour autant avoir recours à des pla-

teaux extérieurs », a poursuivi la représentante résidente du Pnud. Grâce à la collaboration avec le gouvernement, le Pnud et les partenaires du secteur de la santé, une étude a été engagée pour appréhender l'amélioration de la logistique des médicaments, notamment le circuit de leur acquisition. Ceci à travers la mise en place d'une chaîne logistique en vue de sa numérisation pour une plus grande efficacité et une meilleure maîtrise des stocks de médicaments. Il s'agira aus-

si d'accélérer cette mise à disposition des produits de santé au dernier kilomètre auprès du Congolais qui en a besoin au niveau le plus bas, dans les districts les plus éloignés.

« Nous avons passé tout cela en revue avec monsieur le ministre et nous avons pris ses orientations pour ce qui pourrait être les chantiers prioritaires sur lesquels il attend que le Pnud puisse continuer à accompagner le Congo en 2025, Avec notre partenaire privilégié qui est le Fonds mondial, mais éga-

lement dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les autres acteurs de la santé dont l'OMS et autres partenaires », a-t-elle indiqué à la presse. S'agissant des chiffres évoqués, Adama Dian Barry a estimé qu'ils sont éloquents et traduisent qu'il y a des avancées dans ces objectifs chiffrés que l'Etat congolais s'est fixé avec ses partenaires. « Ce sont des efforts qu'il faut continuer. Le ministre nous a invités à les consolider et à les amplifier de manière plus élargie avec tous les acteurs. À l'image de tous les Objectifs de développement durable, la santé est une question qui intéresse tout un chacun. Chaque individu, à son niveau, a ce qu'il peut apporter. Le secteur privé a un rôle majeur à jouer à côté de l'Etat pour pouvoir mobiliser les ressources nécessaires afin d'amplifier cet aspect des soins de santé pour tous », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une vingtaine d'étudiants en formation d'experts comptables

L'Ordre national des experts comptables du Congo (Onec), en partenariat avec l'Intec, un institut national français dédié aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance, a lancé le 22 novembre à Brazzaville une formation académique 2024-2025 en licence et master en comptabilité et contrôle audit.

Le début effectif des cours est prévu pour le 25 novembre à l'Institut supérieur de gestion (ISG). La durée de la formation est de deux ans pour le master et trois ans pour le diplôme de comptabilité de gestion et d'expert-comptable.

« Au niveau de la Cémac, nos diplômes ne sont pas reconnus. Ce qui fait que lorsqu'il y a une candidature de vacance de poste au niveau de la sous-région, par exemple, les dossiers des comptables congolais sont généralement disqualifiés », a décrié le président de l'Onec, Patrick Gamassa. Il a relevé « qu'il faut qu'on arrive à réduire ce déséquilibre et avoir des gens capables de postuler et de réussir, à l'instar de nos confrères des autres pays de la sous-région ».

A propos des critères ayant permis de sélectionner les étudiants retenus pour la formation, le président de l'Onec a fait savoir que « l'inscription est volontaire. Ceux qui se

sentent capables peuvent se présenter avec un CV puis répondre à d'autres critères définis par Intec. Ce n'est pas nous qui décidons. Tout ce qui est élément pédagogie vient d'eux. Nous, nous mettons à disposition les enseignants qui sont, d'ailleurs, professeurs à l'ISG ».

Patrick Gamassa a, par ailleurs, relevé que leur collaboration avec l'ISG, dans le cadre de ce projet de formation, est la condition qui leur a été imposée par leur partenaire de la France qui a déjà eu à former quelques étudiants sortis de l'ISG. « Ces derniers avaient brillamment satisfait aux examens », a-t-il fait savoir.

Interrogé sur la particularité de cette formation, le président de la Commission formation, Serge Lenga, a indiqué : « Dans le cadre de cette formation, le référentiel qui sera utilisé est français. Dans le contexte congolais, les comptables sont formés aux référentiels Ohada uti-



Des étudiants posant avec les experts de l'Onec/Adiac

lisé dans la zone Cémac, constitués des dispositions de l'accord de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale datant de 1972, donc caduc. En attendant que nous mettions en place un mécanisme permettant aux Congolais d'avoir leur propre processus de diplomation, on a trouvé une passerelle avec nos collègues de l'intec ».

Signalons que les étudiants qui sont pour la plupart des

travailleurs auront à déboursier par année un million et demi de FCFA. Outre la formation des experts comptables, l'Onec est en train de réhabiliter les installations de l'Institut de gestion. Le coût provisoire des travaux est estimé à 30 millions FCFA. Cependant, d'après le président de l'Ordre, « il est possible qu'on atteigne 50 voire cent millions FCFA, car il y a du matériel didactique qu'il faut acheter. A propos, nous

avons déjà des partenaires qui sont prêt à nous aider ». Abordé sur le préjudice que pourrait causer les grèves à répétition au niveau de l'Université Marien-Ngouabi, le directeur de l'ISG, Bitchuel Makosso, a précisé que cette formation n'a pas de lien avec le fonctionnement normal de l'université. « Il s'agit d'une formation qui se développe avec un partenariat entre trois entités, à savoir l'Intec, l'Onec et l'ISG », a-t-il conclu.

Lopelle Mboussa Gassia

COP29

De nombreuses avancées mais un accord financier jugé encore trop faible

La 29^e conférence des Nations unies sur le changement climatique à Bakou en Azerbaïdjan s'est conclue sur l'adoption de plusieurs décisions, dont la principale a fixé aux pays riches l'obligation de financer au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 pour soutenir la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique des pays en développement.

Les deux semaines de débats à Bakou se sont tenues dans un contexte tant géopolitique qu'économique très tendu pour la majeure partie des pays occidentaux qui ont aujourd'hui d'autres priorités que le climat. Il reste que la promesse des pays riches de débloquer 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 pour soutenir la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique des pays en développement marque un pas de plus par rapport au précédent engagement de 100 milliards de dollars par an. D'autant que l'accord conclu à la COP29 fait aussi mention d'un objectif global de financements climat, toutes sources confondues, de 1300 milliards de dollars. Cet engagement financier des pays européens, des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande, sous l'égide de l'ONU, va tripler en trois ans leurs prêts et dons aux pays en développement. L'accord de Bakou prévoit également que, désormais, les finan-

cements climatiques des pays non développés accordés via des banques multilatérales de développement pourront être comptabilisés dans l'objectif des 300 milliards.

Dans un communiqué conjoint publié pendant la COP29, les banques multilatérales de développement - au sein du groupe de la Banque mondiale basé à Washington qui comprend aussi la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures basées à Pékin -, ont estimé qu'elles pourraient financer 120 milliards de dollars par an pour le climat et mobiliser 65 milliards

de dollars du secteur privé d'ici 2030. L'argent sera investi pour s'adapter aux inondations, aux canicules et aux sécheresses. Et surtout pour investir dans les énergies bas carbone au lieu de développer les économies en brûlant du charbon et du pétrole, comme les pays occidentaux l'ont fait pendant plus d'un siècle. Les pays riches sont aussi déjà engagés à tripler les énergies renouvelables d'ici 2030 et les capacités nucléaires d'ici 2050.

Un financement jugé faible et ambigu

A l'issue de la conférence, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré qu'il avait espéré un accord plus ambitieux mais observe cependant «une base sur laquelle construire» tout en appelant les pays à «l'honorer dans son intégralité et dans les délais». «Aucun pays n'a obtenu tout ce qu'il voulait, et nous quittons Bakou avec une montagne de travail à accomplir. Ce n'est donc pas l'heure de crier victoire», a tempéré le chef de l'ONU Climat, Simon Stiell.

Cependant, nombreux à Ba-

kou se sont accordés sur l'idée que cela ne suffisait pas. Le représentant des 45 pays les plus pauvres de la planète, qui espéraient bien davantage a dénoncé un accord sans ambition. Certains l'ont même jugé dérisoire. Le financement promis pour 2035 «est trop faible, trop tardif et trop ambigu», a regretté le Kényan Ali Mohamed, parlant au nom du groupe africain.

Du point de vue des militants écologistes, «la finance climatique est un devoir, pas un choix», pour les nations les plus riches dont les émissions de gaz à effet de serre pendant des décennies ont provoqué une crise qui frappe de plein fouet les plus pauvres et vulnérables. L'année 2024 est en passe de devenir la plus chaude jamais enregistrée. Des tempêtes meurtrières ont frappé ces derniers jours les Philippines et le Honduras, tandis que l'Equateur a déclaré l'urgence nationale en raison de la sécheresse et les feux de forêt. La COP30 se tiendra l'an prochain au Brésil.

La Rédaction

Les représentants de plus de 170 pays sont réunis en Corée du Sud pendant une semaine pour s'accorder sur ce que devra être le premier traité international ambitieux visant à éliminer la pollution plastique dans les océans, l'air et les sols de la planète. Des négociations qui durent depuis deux ans pour espérer déboucher sur un texte réaliste et applicable. Selon l'OCDE, la consommation sur la planète devrait tripler d'ici 2060 par rapport à 2019 à 1,2 milliard de tonnes par an, et les rejets dans l'environnement doubleront à 44 millions de tonnes de déchets plastiques. Les émissions de gaz à effet de serre des plastiques issues de produits pétroliers fossiles devraient de leur côté doubler d'ici 2060. Aujourd'hui, seulement 9% du plastique mondial est recyclé.

MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES ET DU DOMAINE PUBLIC,
CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté n° 25 664 /MAFDRP/MEF
portant retrait du titre foncier n°19 309
détenu par dame ANDZOUANA Antoinette

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES ET DU DOMAINE
PUBLIC, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT,

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

Vu la Constitution, telle que révisée par la loi constitutionnelle n°2-2022 du 7 janvier 2022 portant révision de l'article 157 de la Constitution du 25 octobre 2015 ;
Vu la loi n°9-2004 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat ;
Vu la loi n°10-2004 du 26 mars 2004 fixant les principes généraux applicables aux régimes domaniaux et foncier ;
Vu la loi n°24-2008 du 22 septembre 2008 portant régime foncier en milieu urbain ;
Vu la loi n°43-2014 du 10 octobre 2014 portant loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ;
Vu la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains ;
Vu la loi n°6-2019 du 15 mars 2019 portant code de l'urbanisme et de la construction ;
Vu la loi n°26-2022 du 25 mai 2022 fixant les règles d'immatriculation de la propriété immobilière ;
Vu le décret n°2017-407 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement ;
Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2022-1880 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre de l'économie et des finances ;
Considérant le titre foncier n°19.309 du 25 novembre 2009 portant sur la dépendance du domaine de l'Etat établi au nom de dame ANDZOUANA Antoinette ;
Considérant l'attestation de permis d'occuper n°00146 du 12 février 1988 établi au nom de dame ANDZOUANA Antoinette faisant office de titre précaire portant sur la propriété de l'Etat affectée à l'ex-Radio Congo ;
Considérant le défaut d'acte de cession de la dépendance domaniale établi par l'Etat en faveur de dame ANDZOUANA Antoinette ;
Considérant le rapport du directeur général du domaine de l'Etat en date du 9 octobre 2024

Arrêtent :

Article premier : En application des dispositions combinées des articles 97 et 98 de la loi n°26-2022 du 25 mai 2022 susvisée, le titre foncier n° 19 309 portant sur la propriété immobilière cadastrée section O, bloc / parcelle n°252, située à l'ancien site de Radio Congo, Centre-ville, arrondissement n° 3 Poto-Poto, commune de Brazzaville, établi en date du 25 novembre 2009 au nom de dame ANDZOUANA Antoinette est retiré, pour cause de spoliation du domaine public de l'Etat réputé inaliénable, incessible, insaisissable et imprescriptible.

Article 2 : Le titre foncier n°19 309 détenu par dame ANDZOUANA Antoinette cesse de produire les effets pour lesquels il a été créé et délivré et n'est plus opposable aux tiers.

Article 3 : Le retrait du titre foncier n°19 309 entraîne la remise de la parcelle de terrain cadastrée section O, bloc /, parcelle n°252 au même et semblable état où elle se trouvait avant sa création et sa délivrance à dame ANDZOUANA Antoinette.

Le retrait du titre foncier n°19 309 entraîne celui de tout autre titre foncier issu du morcellement du titre foncier n°19 309 établi au nom de dame ANDZOUANA Antoinette.

Article 4 : Le conservateur des hypothèques et de la propriété foncière procédera aux formalités de radiation et de transcription de mentions requises sur le livre foncier, se rapportant au titre foncier n°19 309 incriminé et retiré.

Article 5 : Le directeur général des affaires foncières, du cadastre et de la topographie et le directeur général du domaine de l'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. /-J

Fait à Brazzaville, le 18 novembre 2024

Le ministre de l'économie
et des finances,

Le ministre d'Etat, ministre des affaires foncières
et du domaine public, chargé des relations avec le
Parlement,

Jhs
Jean-Baptiste ONDAYE

Pierre MABIALA

LE CONGO PREND LE VIRAGE DU NUMÉRIQUE

La 3G s'invite dans les villages

Une nouvelle ère s'ouvre pour le Congo numérique ! Le partenariat entre MTN Congo et le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), a été scellé le 19 novembre dernier à Brazzaville, marquant un tournant décisif dans le développement du pays.

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 100 millions de dollars, soit environ 60 milliards de francs CFA, ce projet ambitieux va permettre d'étendre l'accès à internet haut débit à 76 sites, principalement en

zones rurales. Une véritable bouffée d'oxygène pour ces populations souvent isolées, qui pourront désormais bénéficier des avantages de la connectivité numérique.

Le partenariat MTN-PATN



comble un fossé numérique en équipant ces zones en 3G. Et pose par ailleurs les fondations d'un développement durable. L'agriculture, le commerce, l'éducation, la santé... tous les secteurs susceptibles de voir leurs pratiques transformées seront touchés.

Le choix de MTN Congo pour l'accompagnement de ce projet traduit la reconnaissance de son expertise et de son engagement en

faveur du développement du pays. L'opérateur historique des télécoms a déjà démontré sa capacité à relever de tels défis. Et en investissant massivement dans ce projet, MTN Congo affirme sa volonté d'être un acteur clé de la transformation numérique du Congo. Au-delà de l'aspect technologique, ce partenariat est aussi un symbole d'une collaboration fructueuse entre le secteur public et le privé

qui, ensemble, œuvrent pour un Congo plus connecté, plus inclusif et plus prospère.

Bien plus qu'une simple amélioration des réseaux, ce projet est un investissement dans l'avenir des Congolais. En donnant aux populations les moyens de se connecter, de s'informer et d'entreprendre, c'est aussi leur offrir les clés de leur émancipation.



ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Visite guidée pour les membres de l'association Credo

Le député de la 6^e circonscription du Val-d'Oise du groupe La France insoumise - Nouveau front populaire, Carlos Martens Bilongo, a fait découvrir aux membres de l'association Credo, organisation issue de la diaspora congolaise, les locaux de l'hémicycle français.

Il est établi que l'Assemblée nationale n'est pas une enclave fermée au public. Chaque député dispose d'une sorte de quota de visites de l'Assemblée nationale pour les citoyens de sa circonscription, à faire effectuer par les fonctionnaires de la Maison du peuple ou par le député lui-même.

À ce titre, le samedi 23 novembre, le député Carlos Martens Bilongo a accueilli lui-même, au Palais Bourbon, une délégation de l'association Credo, conduite par Gérard Mabonzo, composée également des habitants et des élèves de Villiers-le-Bel.

Pour Carlos Martens Bilongo, partager son quotidien et montrer les locaux de l'Assemblée nationale, c'est avant tout ouvrir un lieu de vie et de travail qui renouvelle, au quotidien, l'expérience de la démo-



Les membres de l'association Credo en visite à l'Assemblée Nationale française, Paris, samedi 23 novembre 2024DR

cratie. Ce genre de visite du Palais de la République, c'est la possibilité donnée à ses compatriotes de mieux comprendre le rôle de cette

institution et surtout de ses membres, les députés. Lui-même aura attendu d'être député pour découvrir le prestigieux palais parlemen-

taire français.

Édifiés par l'architecture des locaux, les visiteurs ont eu droit à une séquence de l'histoire de la mutation

de la demeure princière (1722-1788). De l'inspiration qui fut à l'origine de la construction de l'Hôtel de Lassay, actuelle résidence du Président de l'Assemblée nationale, plus rien, sinon son appellation, n'évoque l'aimable demeure de la duchesse de Bourbon dans le palais où siège, depuis deux cents ans, la représentation nationale.

C'est dans ces lieux que Mirabeau a prononcé, pendant les États généraux, lors de la séance royale du 23 juin 1789, la célèbre phrase : «Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes».

Chacun est reparti avec, unanimement, son lot de souvenirs émerveillés, tant sur l'édifice que sur l'histoire de la Maison du peuple français.

Marie Alfred Ngoma



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet CFRAD-ICC (Réhabilitation du Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique), Brazzaville, République du Congo

Travaux de réhabilitation et d'extension du CFRAD, de construction d'un nouveau bâtiment de type R+1 et d'un bâtiment technique. Ces travaux seront complétés par l'aménagement des abords de la parcelle

Synthèse de l'appel d'offres

Pays	République du Congo
Ville	BRAZZAVILLE
Projet	CFRAD-ICC
Financement	Ambassade de France en République du Congo
Bénéficiaire	Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs (MICTAL) – Rép. du Congo
Mise en œuvre	Expertise France
Nature du marché	Travaux
Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
Législation	Française
Date de clôture	20/12/2024 à 12h00 (heure de Paris)

Documents du marché (DCE) à télécharger sur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2656924&orgAcronyme=s2d>

Dans le cadre de la dématérialisation des achats, Expertise France lance cet appel d'offres via la Plateforme des Achats de l'Etat « PLACE ».

Pour soumissionner à cet appel à projet :

- Cliquer sur le lien ci-dessus pour inscrire votre entreprise sur la plateforme, en renseignant toutes les informations demandées (cliquer sur le bouton se connecter en haut de l'écran à votre droite, ensuite cliquer sur m'inscrire) ;

- Télécharger le dossier de consultation. Pour toutes demandes d'assistance, prière de contacter, tous les jours ouvrés de 10h00 à 19h00 heure de Paris : 00 33 9 72 37 01 30

Pour tout renseignement sur la procédure : contacter SETUAD remy.mouyabi@setuad-congo.com



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n°2/MPTEN/PATN-UCP/C/SQC/2024
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ÉTUDE VISANT A
RENFORCER, HARMONISER ET VALIDER LA COMPREHENSION DE L'ÉCOSYSTEME EXISTANT DE L'IDENTITE AU CONGO

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PTAN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Etude visant à renforcer, harmoniser et valider la compréhension de l'écosystème existant de l'identité au Congo. »

II. Objectif :

L'objectif général de l'Étude de Renforcement, d'Harmonisation et de validation de la Compréhension détaillée de l'État Civil et de l'Identification civile, est de fournir une analyse approfondie et holistique de l'écosystème relatif à l'identité au Congo, en vue de :

- De définir en ce qui concerne les Groupe d'activités 1 et Groupe d'activités 2 :
 - o Architecture de haut niveau de l'écosystème,
 - o Architecture métier incluant :
 - Cartographie des processus métier,
 - Cartographie de la communication entre les acteurs,
 - Cartographie fonctionnelle de l'état civil et de l'identification civile
 - o L'architecture des données, incluant
 - Liste des référentiels,
 - Diagramme
 - o Architecture applicative, incluant :
 - Diagramme de communication d'application,
 - Diagramme de migration d'application et de gestion de la migration (v0),
 - Diagramme d'emplacement des applications et des utilisateurs
 - o Architecture technologique
 - o Architecture de sécurité des SI

• De rédiger en ce qui concerne le Groupe d'activités 3, un « glossaire des processus métier » en définissant tous les termes clés relatifs à l'écosystème, afin de permettre à toutes les parties prenantes d'avoir une compréhension commune et précise des termes et concepts utilisés.

Les objectifs spécifiques sont spécifiés autour de trois (3) Groupe d'activités :

- 1) Groupe d'activités « Cartographie détaillée de l'état civil et de l'identification civile »
 - a. Identification des Processus Métier
Recenser, classer et documenter de manière exhaustive tous les processus métier liés à l'état civil et à l'identification civile ;
 - b. Cartographie des Processus Métier
Créer des représentations graphiques des processus métier permettant de visualiser les flux de travail et les interactions entre les différentes étapes (incluant l'expérience du public) et parties prenantes, en utilisant des outils de modélisation comme BPMN ;
 - c. Analyse des Processus Métier
Analyser les processus métier afin de comprendre leur fonctionnement actuel, leurs inefficacités et leurs points d'amélioration potentiels ;
 - d. Identification des parties prenantes et de leurs rôles et responsabilités
Recenser les parties prenantes internes et externes impliquées dans chaque processus métier, en définissant leurs rôles et responsabilités ;
 - e. Évaluation de l'Efficacité et de l'Efficiency des Processus
Mesurer l'efficacité et l'efficacité des processus métier actuels en définissant des indicateurs de performance pour les évaluer afin d'identifier les opportunités d'amélioration ;
 - f. Documentation et Communication des Résultats
Documenter les résultats de l'étude de manière claire et exhaustive, et les communiquer aux parties prenantes de décision ;
- 2) Groupe d'activités « Cartographie de l'écosystème de l'identité au Congo »
 - a. Identification de l'Écosystème et de ses Composants
Définir et recenser les composants de l'écosystème de l'identité, incluant les systèmes, les infrastructures et les plateformes technologiques ;
 - b. Identification et Classification des Acteurs

Identifier et classer tous les acteurs internes et externes impliqués dans l'écosystème de l'identité, ainsi que définir leurs rôles et responsabilités, et les cas d'usage associés ;

c. Analyse des Interactions entre les Acteurs

Analyser les interactions et les relations entre les différents acteurs de l'écosystème pour comprendre les dynamiques de collaboration et de communication ;

d. Cartographie des Flux d'Informations

Cartographier les flux d'informations circulant entre les différents acteurs pour visualiser les échanges de données et les points de contrôle de l'information ;

e. Évaluation de l'Efficacité des Flux d'Informations

Évaluer l'efficacité et l'efficacité des flux d'informations actuels pour identifier les inefficacités, les duplications et les zones d'amélioration potentielles ;

f. Documentation des Résultats et des Recommandations

Documenter les résultats de l'étude et formuler des recommandations pour optimiser l'architecture de l'écosystème et les flux d'informations ;

g. Validation et Révision des Cartographies

Valider les cartographies de l'architecture, des acteurs et des flux d'informations existants avec les parties prenantes pour s'assurer de leur exactitude et pertinence ;

3) Groupe d'activités « Élaboration d'un glossaire relatif à l'écosystème de l'état civil et de l'identité au Congo »

L'objectif est de disposer d'un outil structuré qui permet l'amélioration des processus et facilite la compréhension et la communication au sein de toutes les parties prenantes engagées dans la réforme de l'écosystème de l'identité au Congo.

Les objectifs spécifiques sont :

- a. Standardisation et uniformisation des termes et concepts métier :
En établissant des définitions précises et standardisées pour chaque terme utilisé dans le domaine de l'état civil, de l'identification civile et de l'écosystème de l'identité de façon plus large, le glossaire assure une compréhension commune et uniforme parmi les professionnels et les parties prenantes impliquées.
 - b. Amélioration de la Communication entre les parties prenantes :
En clarifiant la signification des termes métier et des acronymes utilisés dans les processus métier, le glossaire améliore et facilite la communication interne au sein des organisations et entre les parties prenantes.
 - c. Amélioration de la qualité des services :
En fournissant des définitions précises, le glossaire contribue à réduire les ambiguïtés et les erreurs dans les processus métier relatifs à l'état civil, à l'identification civile ou à l'écosystème d'identité de façon plus large, ce qui conduit à une prestation de services plus efficace et de meilleure qualité.
 - d. Facilitation de la formation et la documentation :
Le glossaire sert de référence utile pour la formation des nouveaux employés et des intervenants externes, en leur fournissant un vocabulaire commun et des explications claires sur les processus et les termes spécifiques utilisés dans les domaines métier.
 - e. Renforcement de la gouvernance et la conformité aux réglementations et meilleures pratiques
En définissant clairement les termes et les concepts, le glossaire aide à établir des normes et des procédures cohérentes, ce qui renforce la gouvernance et assure la conformité aux réglementations et aux meilleures pratiques.
 - f. Facilitation de la conception et de l'interopérabilité des systèmes d'informations :
En normalisant la terminologie, le glossaire sert de « cadre de référence » pour les travaux de « conception des systèmes d'information » d'une part et d'autre part facilite l'interopérabilité entre les différents systèmes d'information utilisés dans le domaine de l'identité, ce qui permet un échange de données plus fluide et efficace entre les organisations et les administrations.
- III. Profil du cabinet**
La mission sera confiée à un cabinet ayant une compétence avérée et des expériences dans la conception et la réalisation des

systèmes d'information d'État Civil et d'Identification.

Il doit ainsi avoir le profil ci-après :

- Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expériences dans l'exécution des missions de conception et la réalisation des systèmes d'information de l'État Civil et de l'Identification ;
- Avoir au moins une (1) référence réussie (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) de missions antérieures dans l'exécution des missions de conception et la réalisation des systèmes d'information de l'État Civil et de l'Identification ;
- Prouver des expériences réussies en gestion des Processus :
 - o Cartographie et optimisation des processus métier,
 - o Utilisation des outils de modélisation des processus (BPM, BPMN, etc.),
- Prouver des expériences réussies dans la conception et la mise en œuvre des plateformes informatiques incluant les architectures matérielles et logiciels de base ;
- Avoir des expériences de travail dans un pays africain ;
- Avoir une équipe avec un excellent niveau de communication en français et de solides capacités de rédaction en français ;

IV. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de six (6) mois à compter de la date de démarrage de la mission.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo avec la possibilité de se rendre dans les autres départements du pays.

L'équipe de travail de Cabinet devra envisager d'être basée au Congo au moins 50% du temps.

Les éventuels déplacements internationaux et domestiques seront à la charge exclusive du Cabinet.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

VI. Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023. La méthode de sélection est celle fondée sur la qualification des consultants (SQC).

VII. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 09 décembre 2024 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Etude visant à renforcer, harmoniser et valider la compréhension de l'écosystème existant de l'identité au Congo ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU
 PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)
 L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE
 PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
 DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3
 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
 Téléphone : (+242) 05 079 21 21
 E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024
Le Coordonnateur p.i,
Patrick Valery ALAKOUA

KASAÏ- ORIENTAL

Des pressions administratives exercées sur un média

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique recommande au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) à instruire la Coordination provinciale de cette institution d'appui à la démocratie de rapporter son acte du 18 novembre 2024, qui étouffe toute opinion critique envers les dignitaires du régime et qui menace gravement la liberté de presse garantie par la législation nationale et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Dans une lettre adressée au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, l'organisation non gouvernementale de défense et de promotion de la liberté de presse basée à Kinshasa, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a fustigé les pressions exercées sur la Radiotélé Océan Pacifique (RTOP), station privée émettant à Mbuji-Mayi, et des mesures jugées excessives de la Coordination provinciale du CSAC/Kasaï-Oriental contre le journaliste Willy Tshimbalanga Kabeya, présentateur de l'émission intitulée : « Lubila Lua Muena ntanda » (Cri du peuple). « Olpa proteste vigoureusement contre les pressions administratives exercées par la Coordination provinciale du CSAC/Kasaï-Oriental et le Bureau de l'Assemblée provinciale sur la RTOP... Il en est aussi des mesures, à la limite controver-

sée, qui frappent Willy Tshimbalanga Kabeya, journaliste présentateur de l'émission : « Lubila Lua Muena ntanda », traduction en français : « Cri du peuple » diffusée sur les antennes de la RTOP... », peut-on lire dans cette correspondance signée par la secrétaire exécutive par intérim de l'Olpa, Chancelle Nsingi. Dans sa lettre, Olpa a, en effet, indiqué que, par son acte n°001 du 18 novembre 2024, la Coordination provinciale du CSAC/Kasaï-Oriental a décidé de supprimer l'émission précitée des antennes de RTOP et de suspendre Willy Tshimbalanga de micros de toutes les stations de radios et des télévisions émettant au Kasaï-Oriental, pour une durée de 75 jours. Et de préciser que cette décision est consécutive à la diffusion de l'édition du 9 novembre 2024, de l'émission précitée. Au cours de cette émission, a expliqué Olpa, le journaliste a évoqué l'expro-

priation de plusieurs parcelles sur les avenues Dodoma et Zaïre, dans la commune de Bipemba, en vue de l'agrandissement de l'aéroport de Mbuji-Mayi. « Il a déploré la situation difficile dans laquelle vivent plusieurs familles qui n'ont pas été indemnisées, alors que le gouvernement avait débloqué une importante somme de trois millions de dollars américains pour cette fin. Willy Tshimbalanga a émis des critiques sur l'action du Parlement provincial dans ce dossier qualifiant l'implication du vice-président de l'Assemblée provinciale de travail de honte et comparant la séance plénière de l'assemblée du 2 novembre 2024 à un sketch ou aventure de mauvais goût », a expliqué cette organisation. Et de continuer : « Irrités par les propos du présentateur de l'émission, des proches collaborateurs des membres du bureau

de l'Assemblée provinciale ont exercé des pressions intenses sur la personne d'Erick Mulumba Kabata, coordonnateur de RTOP, exigeant la suspension de l'émission et du journaliste ».

Une violation flagrante de la loi

Olpa a indiqué que le journaliste a réceptionné, le 12 novembre 2024, un courrier du responsable de la radio portant suspension à durée indéterminée de l'émission, avant d'introduire un recours, le 14 novembre 2024, afin d'obtenir la levée de cette mesure jugée inopportune. Et, la Coordination provinciale du CSAC, qui s'est saisie d'office dans ce dossier, a sanctionné à la fois l'émission et le journaliste, évoquant une récidive d'il y a 5 ans. Pour cette ONG, la décision du CSAC est en violation des dispositions de la loi n°11/001 du 10 janvier 2011 portant composition, attri-

bution et fonctionnement du régulateur et du Règlement intérieur de cette institution d'appui à la démocratie. « Les dernières décisions de la Coordination provinciale énervent également les dispositions de la loi n°23/009 du 13 mars 2023 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse, d'information et d'émission par la radio, la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République démocratique du Congo », a insisté Olpa. Et d'appeler le président de cette institution à instruire la Coordination provinciale du CSAC de rapporter cet acte du 18 novembre 2024 qui étouffe toute opinion critique envers les dignitaires du régime et qui menace gravement la liberté de presse garantie par la législation nationale et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Lucien Dianzenza

LOMAMI

Deux journalistes agressés à Mwene-Ditu

Olpa condamne cet acte qui porte gravement atteinte à la liberté de la presse garantie par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il en appelle à la sensibilisation des membres de l'association liée à ces actes et des mesures disciplinaires à l'encontre de leurs auteurs.

Dans une correspondance adressée, le 21 novembre, au président de l'Union pour la défense de taxi-moto (UDTM), à Mwene-Ditu dans la province de Lomami, l'organisation indépendante de lutte pour la promotion et la défense de la liberté de la presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), proteste contre l'agression de Stanis Kazadi et Jean-Paul Tshimanga respectivement journalistes à Radio Mont Carmel et Radio-télé Kandayi Muzembe, toutes émettant à Mwene-Ditu, par les moto-taximen membres de l'UDTM. « Olpa proteste avec la dernière énergie contre l'agression brutale de Stanis Kazadi et Jean-Paul Tshimanga respectivement journa-

listes à Radio Mont Carmel et Radio-télé Kandayi Muzembe, toutes émettant à Mwene-Ditu, à 250 km de Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami », peut-on lire dans cette correspondance signée par le secrétaire exécutif de cette organisation, Alain Kabongo Mbuyi.

Olpa, qui fait savoir que cet acte porte gravement atteinte à la liberté de la presse garantie par les instruments juridiques natio-

naux et internationaux relatifs aux droits de l'homme, exhorte le président de cette association des moto-taximen à sensibiliser les membres de l'association ayant confisqué le matériel de travail du journaliste à le restituer dans un délai relativement court. L'organisation dit également espérer que celui-ci ne ménagerait aucun effort pour ouvrir éventuellement une action disciplinaire contre ces membres impliqués de près

ou de loin dans cet acte manifestement illégal.

L'Observatoire rappelle que ces professionnels de la presse ont été sauvagement agressés, le 20 novembre, par les moto-taximen membres de l'UDTM, au moment où ils effectuaient un reportage sur le rassemblement des conducteurs de taxis-motos qui protestaient devant le siège du service urbain des transports, communications et désenclavement de Mwe-

ne-Ditu contre la mesure de recouvrement forcé de la taxe de stationnement fixée par l'autorité urbaine à 50 mille francs congolais par an. « Après avoir vandalisé la devanture du Service urbain des transports, communication et désenclavement, les moto-taximens de votre association s'en sont pris violemment au journaliste Stanis Kazadi, déchirant ses vêtements jusqu'à confisquer son matériel de travail. Ils accusaient le journaliste d'avoir filmé le mouvement de protestation sans autorisation préalable, et de n'avoir pas supprimé les images du reportage. Ils ont également brutalisé Jean-Paul Tshimanga », a précisé Olpa.

«Après avoir vandalisé la devanture du Service urbain des transports, communication et désenclavement, les moto-taximens de votre association s'en sont pris violemment au journaliste Stanis Kazadi, déchirant ses vêtements jusqu'à confisquer son matériel de travail. Ils accusaient le journaliste d'avoir filmé le mouvement de protestation sans autorisation préalable, et de n'avoir pas supprimé les images du reportage. Ils ont également brutalisé Jean-Paul Tshimanga»

L.D.



**A Prêt N° : BIRD 9398-CG
NIFICATION D'INTERÊTS
AAOI N°05/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2024
Avis d'Appel d'Offres – Sans préqualification**

Relatif à l'extension de la date limite de soumission des offres

POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES SALLES MULTIMÉDIAS ET DE LEUR CONNECTIVITÉ INTERNET DANS LES ZONES RURALES

Emis le : 15 Novembre 2024

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché Fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales pour un délai d'exécution de 12 mois: « Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales. Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine du bâtiment, dans la mise en place de réseaux télécoms, informatiques et électrique interne aux bâtiments et dans la fourniture d'accès à internet.

En cas de groupement, fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représen-

ter les autres entreprises.

L'appel d'offres porte sur la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales en un lot unique de 41 salles multimédias.

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

La liste complète des localités, indiquant leur région, leur département, est fournie à la section VII (spécifications) du présent dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires soumettront une offre technique et une offre financière.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Siège PATN, 254 avenue Pros-

per GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21, E-mail : marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : N° 10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 Décembre 2024 à 14 heures. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous à 14 heures 30 minutes et le 17 Décembre 2024. Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des

Offres.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Nom du bureau : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade de la République du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 novembre 2024

Le Coordonnateur p.i

Patrick Valery ALAKOUA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n°25 /MPTEN/PATN-UCP/C/SQC/2024**

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ASSISTANCE TECHNIQUE CHARGÉE DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DANS LA GESTION DE L'ETAT CIVIL DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

i. Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour le financement des activités du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Assistance technique chargée de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la gestion de l'état civil de la République du Congo ».

ii. Objectif

L'objectif général de l'AMO est de fournir un soutien opérationnel et technique à la DGAT/DEC dans le cadre de la conduite de son programme de modernisation de l'état civil, facilitant une transition structurée et fluide vers un état civil modernisé dans l'ensemble du pays.

Spécifiquement il s'agit de :

a) Gestion de projet de modernisation :
• Assurer la coordination, structuration et la supervision du projet, en veillant à l'alignement avec les objectifs stratégiques globaux et à la conformité avec les normes internationales ;
• Gérer les ressources, les délais, et les budgets, tout en assurant la communication transparente entre toutes les parties prenantes.

b) Analyse des besoins et des contraintes :

• Effectuer l'évaluation globale des besoins de la DGAT/DEC, en prenant en compte les exigences à la fois fonctionnelles et non-fonctionnelles ;
• Identifier les opportunités d'intégration avec d'autres initiatives gouvernementales pour une synergie accrue.

c) Conception et optimisation des processus des services d'état civil

• Appuyer au développement d'une vision globale pour la modernisation des processus des services d'état civil tant analogues que numériques ;

• Appuyer à la révision et l'amélioration des procédures administratives traditionnelles pour éliminer les inefficacités et intégrer des pratiques optimales adaptées au contexte congolais et tournée vers la qualité de service aux populations.

d) Développement, déploiement et opérationnalisation des solutions :

• Appuyer la DGAT/DEC dans le suivi du développement et de la mise en œuvre du SIFEC, incluant la définition des spécifications du SIFEC, et en documentant les éléments critiques pour assurer une autonomie de la DGAT/DEC dans le cadre de sa gestion de la modernisation de l'état civil ;

• Appuyer la DGAT/DEC dans la planification, le déploiement et l'amélioration continue des solutions à mettre en œuvre, depuis les phases pilotes jusqu'à leur déploiement à grande échelle, garantissant ainsi leur efficacité, la continuité opérationnelle et leur acceptation par les utilisateurs finaux.

e) Gestion du changement et communication :

• Développer et implémenter une stratégie de gestion du changement pour faciliter l'adoption des nouveaux systèmes et processus par les utilisateurs finaux ;
• Élaborer un plan de communication efficace pour sensibiliser et engager toutes les parties prenantes tout au long du projet.

f) Renforcement des capacités et formation continue :

• Planifier et exécuter des programmes de formation pour les utilisateurs finaux et les techniciens pour garantir une transition en douceur vers les nouveaux systèmes et processus ;

• Définir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités destiné spécifiquement aux autorités chargées de la gestion du système d'état civil, afin d'assurer une gouvernance compétente et durable du système.

g) Gestion de la qualité et amélioration continue :

• Établir des normes de qualité pour les nouveaux systèmes et processus, et mettre en place des mécanismes de contrôle qualité rigoureux ;
• Instaurer un processus d'amélioration continue basé sur les retours d'expérience des utilisateurs et les analyses de performance, pour ajuster et optimiser les solutions déployées.

iii. Profil du cabinet

La mission sera confiée à un cabinet ayant des expériences pertinentes dans l'exécution des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :

• Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expériences dans l'exécution des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets de systèmes d'information ;

• Avoir au moins une (1) référence réussie (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) de missions antérieures dans l'exécution des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'état civil ;

• Prouver des expériences réussies en modélisation des Processus :
o Cartographie et optimisation des processus métier,
o Utilisation des outils de modélisation des processus (BPMN, etc.),

• Prouver des expériences réussies dans la rédaction des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées et de cahiers des charges fonctionnels et

techniques ;

• Avoir des expériences de travail en République du Congo ou dans un pays africain ;

• Avoir une équipe avec un excellent niveau de communication et de solides capacités de rédaction en français ;

iv. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de 24 mois à compter de la date de démarrage de la mission.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo avec la possibilité de se rendre dans les autres départements du pays.

v. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

vi. Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le

Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023. La méthode de sélection est celle fondée sur la qualification des consultants (SQC).

vii. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 10 décembre 2024 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Assistance technique chargée de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la gestion de l'état civil de la République du Congo ».

viii. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

SALONGA DAY

Le satisfecit de WWF, ICCN et des partenaires

La journée d'information sur le parc national de la Salonga a permis de faire un état des lieux qui a clairement présenté les avancées réalisées dans la gestion de cette aire protégée ainsi que les attentes et défis qui se présentent pour la pérennisation des résultats de conservation déjà obtenus sur le terrain. En plus du maintien du partenariat qui gère le parc, un appel a été lancé pour un engagement soutenu de tous les partenaires.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) ont organisé, le 13 novembre, à Kinshasa la « Journée Salonga ». Cette activité a permis au partenariat WWF-ICCN, qui a la co-gestion de cette aire protégée, et aux partenaires techniques et financiers d'exprimer leur satisfecit face au progrès réalisés dans le domaine de la conservation au sein dudit parc.

Deuxième rendez-vous historique de toutes les parties prenantes dans la vie de ce parc, la journée d'information a été une occasion pour tous les intervenants de relever les avancées réalisées dans la modernisation et la professionnalisation de cette aire protégée mais également les défis qui pointent devant sa gestion.

Dans leurs interventions, le directeur pays par intérim de WWF-RDC, Laurent-Magloire Somé; la directrice générale du WWF international, Kirsten Schuijt; le directeur général de l'ICCN, Yves Milan Ngangay, dont le mot a été présenté par le directeur Jeff Mapilanga, ont fait un état des lieux satisfai-



La salle lors des présentations/Adiac

sant sur la gestion de cette aire protégée créée en 1970 et inscrite dans la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1984. Dans son parcours, ce parc a été, à un moment, considéré comme un site en péril, avant de sortir de cette liste sous la cogestion de l'ICCN et le WWF. Ils ont notamment relevé l'importance du parc national de Salonga pour les communautés riveraines, pour le pays ainsi que pour toute la planète. Les progrès réalisés ont été notamment dans le domaine de la gestion, des infrastructures ou la logistique mais aussi dans le domaine de relations avec les communautés riveraines du parc.

C'est dans cette optique que le chef du site du parc national de

Salonga, Luis Arranz, a insisté sur la logistique acquise pour les installations et les moyens de mobilité. Dans ce secteur, il a présenté un tableau très riche montrant des bureaux et autres maisons en construction dans les différents postes ainsi qu'un parc automobile contenant des motos, un véhicule 4X4, des canots rapides et autres embarcations voire un avion, qui serait en route vers la République démocratique du Congo. Il y a également des générateurs et autre matériel pour alimenter certains sites en électricité ou pour fabriquer des briques en vue de faciliter les constructions dans ce parc.

Des défis appellent la mobili-

sation de tous

Face au tableau des réalisations, la gestion du parc national de la Salonga a également devant elle des défis qu'il faudra rencontrer. Alors que le résultat dans la conservation au sein de cette aire protégée sont positifs et salués par tous, elle fait face au braconnage. C'est dans cette optique que le directeur chef du site adjoint du parc, Ghislain Somba, a placé le renforcement de la lutte antibraconnage comme un défi pour la pérennisation de ces résultats de conservation.

Par sa superficie, un éco-garde du parc national de la Salonga a plus d'une centaine de kilomètres à gérer. Dans leurs interventions, des participants à cette journée ont salué la réussite du partenariat WWF-ICCN pour la cogestion du parc national de la Salonga. Beaucoup d'entre eux ont, par ailleurs, relevé le besoin de renforcer la lutte antibraconnage pour éviter de faire de cette aire protégée « une case bien présentée de l'extérieur mais qui est vide ». C'est dans cette optique qu'il a été relevé le besoin d'un engagement soutenu sur le terrain.

De leur côté, les bailleurs des fonds et partenaires techniques ont rassuré sur leur accompagnement pour la gestion du parc national de la Salonga, tout en relevant que le gouvernement congolais devra également jouer sa partition en ce qui concerne le renforcement de la lutte antibraconnage par l'augmentation du nombre d'éco-gardes.

Le WWF et l'ICCN, en tant que cogestionnaires de cette aire protégée, ont pris l'engagement de continuer à travailler pour améliorer la situation dans le parc et de faire face aux défis qui se présentent. Ils ont, par ailleurs, lancé un appel vibrant aux différents partenaires pour continuer à soutenir cette œuvre collective dont l'importance pour tous n'est plus à démontrer. « Nous travaillons pour avancer vers une conservation plus inclusive dans la région. Et cela dépend des efforts de tout le monde. Nous avons fourni beaucoup d'efforts afin que Salonga soit ce qu'il est aujourd'hui », a souligné la directrice internationale de WWF.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Allemagne, 11e journée, 1re division

Augsbourg et Chrislain Matsima, titulaire, subissent la loi d'Harry Kane, auteur d'un triplé. Le Bayern Munich l'emporte ainsi 3-0.

Allemagne, 20e journée, 4e division, groupe Nord
Deuxième but consécutif pour Aurel Loubongo Mboundou, sorti du banc à la 56e pour inscrire le second but de son équipe à la 67e. Grâce à cette réalisation, sa 3e de la saison, Oldenbourg arrache le point du nul face au Phoenix Lubeck (2-2).

Angleterre, 16e journée, 2e division

Burnley s'impose sur le terrain de Bristol (1-0). Remplaçant face à son ancien club, Han-Noah Massengo est entré à la 84e.

Angleterre, 17e journée, 3e division

Northampton est tenu en échec par Cambridge (0-0). William Hondermarck est entré à la 74e. Huddersfield Town bat Charlton 2-1. Sans Loïck Ayina, non retenu.



Troisième but de la saison pour Aurel Loubongo (DR)

Belgique, 15e journée, 1re division

Senna Miangué était de retour dans le groupe du Cercle de Bruges, battu chez le Standard de Liège (0-1).

En phase de reprise, Mark Mampassi n'était pas dans le groupe de Courtrai, qui se déplaçait à Westerlo ce dimanche soir.

Belgique, 12e journée, 2e division

Remplaçant au coup d'envoi, Christ Makosso est entré à la pause, alors que le RWDM était

mené 0-2 par Waasland-Beveren. Les Molenbeekois n'ont plus encaissé de but, mais n'en ont pas marqué non plus.

Liège s'incline sur la pelouse du Patro Esiden (0-2). Sans Yannick Loemba, absent de la feuille de match.

Bulgarie, 16e journée, 1re division

Ryan Bidounga était titulaire lors du naufrage du CSKA 1948 face à Beroe (0-4). S'il couvre Teixeira sur le 3-0, il a effectué plusieurs bonnes interventions.

Ligue 2, 14e journée

Le Red Star est torpillé à Pau (1-4). Josué Escartin était aligné dans l'axe de la défense centrale. Sanctionné d'un penalty, pour une charge sur Diawara (90e+6). Remplaçant au coup d'envoi, Fred Dembi est entré à la 72e. Cinq minutes plus tard, il perd un ballon devant sa surface au profit de Bobichon, passeur pour Mboup (2-1, 77e).

Le calvaire de Martigues se poursuit face à Laval (0-3). Alain Ipiélé et Bevic Moussiti

Okoko sont entrés aux 46e et 62e. Ipiélé a été averti à la 88e.

Grenoble prend un point à Troyes (0-0). Titulaire, Loris Mouyokolo a livré son meilleur match de la saison, montrant une vraie progression dans son placement et son engagement. Un bon retour à la 14e.

Nolan Mbemba est resté sur le banc.

Sans Mons Bassouamina, laissé au repos, Clermont perd deux points contre Metz (1-1).

Match spectaculaire entre Caen

et Rodez (3-3). Titulaire sur la droite de la défense à trois du RAF, Loni Laurent Quenabio est battu sur le premier but normand (45e+7) et est un peu court sur le second (51e). Averti à la 78e.

En supériorité numérique à partir de la 48e, Amiens coule à Guingamp (0-3). Remplaçant Yvan Ikia Dimi est entré à la 66e, alors que le score était fait.

Samedi soir, Bastia, en infériorité numérique pendant une heure, a arraché le nul 0-0 face à Lorient.

Notons la première apparition en Ligue 2 pour Steevy Mazi-kou, cadet de Bradley : le défenseur gauche de 20 ans est entré à la 67e. Les Corses sont 11e avec 17 points.

Au classement, Amiens est 7e avec 20 points, devant Grenoble, 10e avec 18 points, Rodez, 11e avec 16 points, et Clermont, 13e avec 16 points.

Dans la zone rouge, Ajaccio, qui ira à Dunkerque lundi soir, est 16e avec 14 points, suivi de Red Star, 17e avec 14 points, et de Martigues, dernier avec 9 points.

Camille Delourme

SPECTACLE CULTUREL

Le festival des droits de l'enfant a baissé ses rideaux en beauté

Ouvert le 22 novembre, le Festival des droits de l'enfant 2024 organisé par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture, dans le cadre de la journée internationale des droits des enfants, s'est clôturé le 23 novembre à l'Institut français du Congo dans une ambiance joviale mêlant le théâtre à l'humour, à la danse et au chant.

Le groupe de chant et danse les Elisa a lancé le bal des chants et danses. Durant une dizaine de minutes, ces filles ont envoûté le public par leurs belles voix chaudes et veloutées, un concert haut en couleur qui n'a pas laissé le public indifférent. Après le groupe Elisa, le tour est venu au groupe chant intitulé les Califes Boys qui ont transporté le public dans l'univers du rap où le message dominant mêlant humour et vérité a été apprécié par les participants. Mise en scène par M. Farel, le

groupe théâtral Amour sans frontières a peint avec humour plusieurs tableaux. Un appel à la prise de conscience sur le phénomène des enfants de rue a été lancé du côté de la population, des autorités locales et des partenaires impliqués dans les questions de protection de l'enfant.

Intervenant par la suite, Louamba Chrislor, un des artistes qui a pris part à cette manifestation, s'est réjoui de ce genre de rendez-vous qui avait son utilité parce qu'il devait vulgariser les droits des en-

fants aux enfants et aux parents.

« Cette journée pour nous a plusieurs utilités, parce que nous sommes enfants. Même si aujourd'hui et après demain, nous ne serons plus enfants, certains enfants vont en bénéficier. J'ai connu la rue, de 2016 à 2017. C'est une longue histoire. Avec ma mère, on a eu de petites mésaventures, j'ai fini par fuir la maison. Grâce au ministère des Affaires sociales, je me suis retrouvé dans un orphelinat. En cette journée, j'ai pu retenir que chaque enfant a plusieurs droits, notamment le droit d'aller à l'école, le droit à la nutrition, à la santé et même le droit à la participation pour les enfants qui sont dans ce genre de situation », a-t-il commenté. Le Reiper est une association à but non lucratif créée en 2003. Parmi ses domaines d'intervention, il y a l'accueil et l'hébergement des enfants en situation de rupture, l'accompagnement et la prise en charge sociale, scolaire et autres.

Guillaume Ondze



Une vue des Califes Boys/Adiac

JUDO

Bokandji et Ibata Okombi, un duo pour un retour gagnant du Congo

Les Diables rouges ont bouclé de la belle manière l'Open international de Dakar qui s'est déroulé du 21 au 24 novembre. Un retour en compétition international triomphant puisque la moisson dans son ensemble est à la hauteur des attentes.

Alberto Kem's Bokandji s'est illustré en glanant la médaille d'or dans la catégorie de +100 Kg en battant à domicile le double champion de la catégorie. Il permet au Congo de terminer à la 4e place de la compétition des seniors avec un bilan d'une médaille d'or et trois de bronze mis à part des médailles obtenues dans la catégorie inférieure.



Alberto Kem's Bokandji

La médaille d'Alberto

Kem's Bokandji est, en effet, la deuxième d'or remportée par le Congo dans cette compétition. Dans l'autre catégorie, un autre Diable rouge a répondu aux attentes. Le jeune judoka Amour Gédéon Ibata Okombi avait montré le chemin en offrant au Congo la médaille d'or chez les moins de 66 kg. Le Congolais avait battu l'Ivoirien Ousmane Ouattara par Ippon. Les Diables rouges bouclent l'open de Dakar avec un bilan général de neuf médailles dont deux médailles d'or et sept de bronze. Un bon début pour un retour en compétition.

L'open international de Dakar met aux prises le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Cameroun, Madagascar, le Congo, la Roumanie, la Gambie, le Niger, le Kenya, la Mauritanie, la Tanzanie et les Etats-Unis

James Golden Eloué

Société SOREMI S.A
Quartier Vindoulou
Pointe-Noire

Communiqué de presse Avis de convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Mixte le Jeudi 28 Novembre 2024 à Brazzaville.

Cette Assemblée se tiendra à 15H00 au siège du Cabinet ABB VISION 106, Avenue Nelson Mandela centre-ville.

L'ordre du jour est le suivant :

I) Assemblée Générale ordinaire

- 1- Rapport de gestion du conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice 2022
- 2- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2022 ainsi que sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE
- 3- Approbation desdits comptes et conventions
- 4- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Nomination de nouveaux Administrateurs
- 7- Nomination du commissaire aux comptes
- 8- Fixation de l'enveloppe globale brute des indemnités de session allouées aux conseils d'Administration au titre de l'exercice 2023.

II) Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification des statuts

III) Pouvoirs pour formalités

Fait à Brazzaville le 20 Novembre 2024

Le Mandataire de justice



André Blaise BOLLE

NÉCROLOGIE

Roch Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Sébastien Louwola (Double Ngok), Joseph Miambanzila, Eddie Samba, Marie Jeanne Mabeta, Chantale Samba et Brigitte Nkambi ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, nièce, tante et mère Clarisse Lountadila Samba, survenu le 16 novembre au CHU-B. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis, n° 12^{ter}, rue Massengo à la Base (rfce : arrêt de bus Forage). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Slovaquie, 15e journée, 1re division

Le DAC Dunajska Streda s'incline sur son pré face au Zemplin Michalovce (0-1). Sans Yhoan Andzouana, convalescent.

Slovénie, 16e journée, 2e division
Le Tabor Sezana prend les trois points face à Dekani (3-1). Kamal Bafounta, titulaire, a inscrit le 3e but de son équipe à la 63e. John-Céleste Makoumbou n'était pas dans le groupe.

Le Tabor est premier avec 32 points.

Suisse, 15e journée, 1re division
Lausanne bat Sion (1-0). Avec Morgan Poaty titulaire, mais sans Kévin Mouanga, suspendu pour cumul d'avertissements.

Les Young Boys de Berne rapportent un point de Lucerne (1-1). Remplaçant, Sylver Ganvoula est entré à la 86e.

Sans Bradley Mazikou, blessé, le Servette baisse pavillon chez le leader, le FC Bâle (1-3).

Au classement, les Grenats sont 4e avec 25 points, soit deux de plus que Lausanne, 6e. Le champion sortant reste 9e avec 17 points.

Suisse, 15e journée, 2e division
Thoune prend les trois points chez le Xamax (2-3) et conforte son avance en tête du classement. Titulaire, Trésor Samba a été averti à la 54e et a été remplacé à la 69e.

Turquie, 12e journée, 1re division
Alanyaspor rapporte le score de parité de Samsunspor (1-1). Gaius Makouta a été remplacé à la 90e+5.

Hatayspor prend un point à Konyaspor (1-1). Sans Chandrel Massanga, convalescent.

Turquie, 13e journée, 2e division
Réduit à dix à la 61e, Sakaryaspor arrache le point du nul à la 90e+5 sur le terrain de l'Adanaspor (1-1) : Simon Nsana, titulaire, effectue une sortie de balle rapide pour Andrade. Le Portugais voit l'appel de Dylan Saint-Louis, entré à la 78e, et le sert sur le côté gauche. L'ancien Stéphanois centre du gauche, sans contrôle et au sol, pour son capitaine qui égalise du droit au second poteau.

Un modèle de contre, mené par les deux internationaux congolais.

Erokspor et Çorum se neutralisent 2-2. Sans Francis Nzaba, resté sur le banc, ni Durel Avouanou, absent du groupe.

Luxembourg, 13e journée, 1re division

Le Racing Union bat Bettembourg (1-0). Yann Mabella a joué toute la rencontre.

Malte, 12e journée, 1re division
Floriana s'impose au bout du temps additionnel face à Mosta (1-0). Titulaire face à son ancien

club, Christoffer Mafoumbi a été averti à la 80e. Floriana est 2e avec 2 longueurs de retard sur le leader.

Pays-Bas, 13e journée, 1re division

Brayann Pereira a été remplacé à la 70e lors du revers du NEC Nimègue face à Utrecht (1-2).

Pays-Bas, 16e journée, 2e division

Première apparition cette saison pour Kévin Monziano, entré à la 61e lors du revers de Den Bosch face à l'Excelsior Rotterdam (0-3).

Portugal, 11e journée, 1re division

Gil Vicente chute à Moreirense (2-3). Sans Jordi Mboula, non retenu.

Russie, 16e journée, 1re division

Akron est battu chez le Rubin Kazan (0-3). Sans Mavis Tchibota, resté sur le banc.

Russie, 20e journée, 2e division

Yenisey est poussé au nul par Shinnik (0-0). Avec Emmerston Illoy-Ayyet titulaire dans l'axe.

L'Arsenal Tula plie à domicile face à Tyumen (1-2). Avec Erving Botaka Yoboma titulaire et averti à la 90e. Après ce revers contre la lanterne rouge, l'Arsenal Tula, longtemps premier du classement, recule à la 6e place avec 30 points et 12 longueurs de retard sur Baltika.

Yenisey est 10e avec 24 points.

Chypre, 9e journée, 2e division

Le Doxa Katokopias l'emporte 1-0 à Peyia. Sans Loïs Fauriel, absent du groupe.

Croatie, 14e journée, 1re division
Merveil Ndockyt est entré à la 26e minute lors du revers de Gorica à Sibenik (0-1). Averti à la 86e. Gorica est 10e et lanterne rouge avec 12 points.

Espagne, 16e journée, 2e division
Yann Kembo était sur le banc lors du match nul de Gijón à La Corogne (1-1). Pierre Mbemba n'était pas dans le groupe.

Espagne, 12e journée, 5e division
La réserve de Gijón partage les points avec L'Entregu (1-1). Sans Pierre Mbemba, Yann Kombo et Frédéric Loki.

Géorgie, 32e journée, 1re division
Dila Gori bat le Dinamo Tbilissi 1-0 dans les ultimes instants. Remplaçants, Romaric Etou et Deo Gracias Bassinga sont entrés aux 46e et 62e. Dil Gori reste 3e avec 9 et 2 points de retard sur Iberia 1999 et le Torpedo Kutaisi à trois journées du terme.

Italie, 13e journée, 1re division
Cagliari prend un point sur le terrain du Genoa (2-2). Antoine



Le FC Dila Gori de Deo Gracias Bassinga reste dans la course à la seconde place (DR)

Makoumbou est entré à la 68e alors que les locaux menaient 2-1.

Monza rapporte un point de son déplacement chez le Torino (1-1). Titulaire, Warren Bondo a joué toute la rencontre.

Parme est défait à domicile par l'Atalanta Bergame (1-3). Gabriel Charpentier est entré à la 82e.

Au classement, Parme est 13E avec 12 points, devant Cagliari, 15e avec 11 points, et Monza, 19e avec 9 points.

National 1, 13e journée

Orléans s'impose au Mans (2-0). Marvin Baudry est entré à la 89e, tandis qu'Owen Matimbou est resté sur le banc.

Natanael Bouékou, blessé, n'était pas dans le groupe de Quevilly-Rouen, vainqueur 2-0 de Valenciennes.

Victor Mayela n'était pas dans le groupe de Sochaux, victorieux de Villefranche (2-1).

Au classement, Orléans est deuxième avec 22 points et 2 longueurs de retard sur Nancy et 2 d'avance sur Sochaux, le 5e.

Quevilly-Rouen est 11e avec 15 points.

Camille Delourme

unicef | pour chaque enfant

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES
Avis de vente CBRA-OPS-ADMIN_001/2024

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) à Brazzaville, informe le public qu'il organise une vente aux enchères publique le vendredi 29 novembre 2024 de 14 heures à 16 heures. La vente portera sur divers matériels informatiques et de bureau, ci-dessous

Quantité	Description	Etat
1	HP ProLiant DL380 G6	Bon état
1	HP ProLiant DL380 G9	Bon état
1	HP ProLiant DL380 G8	Bon état
1	HP Color Laser Jet Pro MFP M477fdw	Bon état
1	HP Digital Sender 9250c	Bon état
1	HP LaserJet Enterprise M651	Bon état
1	HP Color Lase Jet Pro MFP M479fdw	Bon état
1	Liebert GTX	Panne
1	MGE 1500 (EMC)	Panne
1	HP 222va Monitor	Panne
10	Climatiseurs 1.5v + Moteur	Vétuste
1	Fauteuil de bureau	Bon état
1	Fauteuil de bureau	Bon état
1	Salon de réception en cuir	Abimé
1	Fauteuil réception en cuir	Abimé
11	Appareils photo 36.6 mégapixel	Bon état
1	Meuble a étagère en bois	Vétuste
1	Chariot	Bon état
4	Pneu 215/55/R17	Bon état
1	Tableau blanc	Vétuste

Les articles ainsi proposés seront exposés et vendus à cette date au bureau de l'UNICEF sis D-34 rue Lucien Fourneau, derrière Institut Français du Congo.

Le déroulement de la vente se fera par adjudication selon les conditions générales de vente suivantes :

- La participation à la vente aux enchères est ouverte au public.
- Les biens sont vendus dans l'état

où ils se trouvent au moment de la vente, sans garantie autre que celles éventuellement mentionnées dans cet avis.

-Les descriptions des biens sont indicatives et non contractuelles. -Le paiement est immédiatement dû après l'adjudication de chaque bien en espèces.

-Aucun bien ne pourra être retiré avant le règlement intégral de son montant.

- Les biens adjugés doivent être retirés immédiatement après la vente.
- Une fois l'adjudication prononcée, l'acheteur est tenu de respecter son engagement.
- Aucun retour ou rétractation ne sera accepté

Fait à Brazzaville le
Eugenie Makolet
Représentante Adjointe
aux Operation

CONGO-VATICAN-ITALIE

Échanges fructueux entre Denis Sassou N'Guesso, le pape François et Giorgia Meloni

Le président de la République du Congo, Denis Sassou-N'Guesso, accompagné de son épouse, est arrivé à Rome en Italie, le dimanche 24 novembre 2024, pour une visite officielle.

Au cours de cette visite, le chef de l'Etat congolais a rencontré le pape François, le 25 octobre, à la Cité du Vatican. L'ambiance était empreinte de solennité et de respect réciproque entre le Saint-Père et le président Denis Sassou N'Guesso qu'il reçoit pour la deuxième fois, la première remontant à 2013. La coopération entre le Congo et le Saint-Siège, la promotion de la paix et de la sécurité, la lutte contre les défis environnementaux ont figuré au nombre des sujets abordés par le souverain pontife et son hôte.

Tête-à-tête

Au cours du tête-à-tête avec le pape, le président Sassou-N'Guesso a exposé ses efforts pour résoudre la crise en Libye, dans le cadre de son rôle de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine. S'agissant du conflit russo-ukrainien, il a réaffirmé la position de l'Union africaine et celle de son pays, le Congo, qui plaident pour une solution négociée. Le chef de l'Etat a également présenté l'initiative mondiale de la Décennie d'afforestation et de



Le couple présidentiel avec le Pape DR

reboisement, une démarche visant à protéger la planète contre les dangers du dérèglement climatique.

La béatification du cardinal Emile Biayenda

Un autre moment marquant de

cette visite a été l'audience bilatérale entre le président congolais et le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint-Siège. Les discussions ont tourné autour de la mise en œuvre de l'accord-cadre signé entre le Congo et le Vatican en 2017. Cet accord

renforce les liens entre les deux États et consolide une coopération fondée sur des valeurs partagées.

Le président Sassou N'Guesso a également plaidé en faveur de la béatification du cardinal Émile Biayenda, une figure emblématique de l'Église

catholique congolaise, assassiné en 1977. Ce geste symbolique traduit la volonté du chef de l'État de valoriser l'héritage spirituel et culturel du Congo sur la scène internationale. La question de la création d'un nouveau cardinal au Congo a été également évoquée.

Rome finance le développement des hôpitaux congolais

Avec la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, le président de la République a discuté des perspectives de coopération bilatérale, notamment dans le cadre du Plan Mattei pour l'Afrique, lancé lors du sommet Italie-Afrique en janvier 2024.

Un accord phare a été signé durant cette visite, portant sur le développement des hôpitaux et des centres de santé intégrés en République du Congo. Doté d'un budget total de 236 millions d'euros, ce programme s'étendra sur cinq ans, avec une première phase de 45 millions d'euros déjà débloqués. Le chef de l'Etat a bouclé sa visite par la rencontre avec son homologue italien, Sergio Mattarella.

Les Dépêches de Brazzaville

PORT DE POINTE-NOIRE

Congo Terminal et CRBC liés par un accord pour la construction d'un nouveau quai

En vue d'accélérer la mise en œuvre de son projet d'extension du Port autonome de Pointe-Noire, Congo Terminal, concessionnaire du terminal à conteneurs, vient de signer avec la société chinoise, China Road and Bridge Corporation (CRBC), un contrat pour la construction du nouveau quai du projet d'extension portuaire.

Baptisé Môle Est, le nouveau quai dont les travaux de terrassement avaient été lancés en mars dernier a pour objectif d'anticiper l'évolution des capacités de transport maritime mondiales et de positionner Pointe-Noire comme la plateforme portuaire de référence de l'Afrique centrale. Le choix de CRBC dans la mise en œuvre de ce projet se justifie, selon le directeur général de Congo Terminal, Anthony Samzun, par la qualité de son offre sur le plan technique ainsi que sa présence déjà importante au Congo, mais aussi ses engagements en matière de local content qui constituent des atouts déterminants. « Ce projet d'extension portuaire cristallise tous les standards

d'un terminal moderne capable d'accueillir les plus gros porte-conteneurs. Il va créer 900 emplois supplémentaires, dynamiser les échanges économiques dans la sous-région et renforcer le positionnement du port de Pointe-Noire dans l'échiquier mondial contribuant ainsi à l'attractivité des investisseurs au Congo », a-t-il indiqué.

Selon Anthony Samzun, la nouvelle plateforme portuaire sera dotée de 750 m de quai à une profondeur de -17m et d'un terre-plein de 27 hectares. Soucieux de son impact sur l'environne-



La signature de l'accord entre les deux parties/Photo Congo Terminal

ment, Congo Terminal Môle Est sera équipé essentiellement d'engins de maintenance électrique : 5 portiques de quai STS, 15 portiques de parc eRTG et 30 tracteurs de parc eTT et disposera de 1 680 prises reefers. Le projet inclut aussi 4 000 m² de bâ-

timents.

Congo Terminal, filiale d'Africa Global Logistics, est pleinement engagé à mettre en service cette nouvelle plateforme portuaire en 2027. Ce projet innovant s'inscrit dans une dynamique positive et aura un impact majeur sur

l'essor économique du pays, le développement des activités locales et la création d'emplois.

L'entreprise œuvre dans un partenariat public-privé qui lui permet de répondre aux exigences de ses clients armateurs, importateurs ou exportateurs. Certifiée ISO 001/2015, ISPS

(sûreté) et Pedestrian Free Yard (HSE) et Green Terminal, elle dispose d'équipements et de technologies de pointe dont le système d'exploitation Navis 4 grâce auquel Congo Terminal a dépassé le seuil d'un millier de conteneurs levés au Port autonome de Pointe-Noire.

Guy-Gervais Kitina